



DOSSIER DE CANDIDATURE 2025

L'ÉVÉNEMENT ECONOMIQUE EN CÔTE-D'OR
Lundi 2 juin 2025 au Palais des congrès de Dijon

Dans l'objectif de mettre à l'honneur l'engagement et le savoir-faire des entreprises de Côte-d'Or, Le Bien Public organise, en étroite collaboration avec ORCOM, la 10e édition des Trophées des entreprises de Côte-d'Or

Date limite de dépôt des dossiers de candidature :
Lundi 10 mars 2025

✉ **Par e-mail :** lbptropheentreprises@lebienpublic.fr

✉ **Par courrier :** EBRA Events | LE BIEN PUBLIC, 7 boulevard Chanoine Kir – 21000 Dijon

Les acteurs majeurs du monde économique de Côte-d'Or seront présents lors de cette soirée rassemblant 600 personnes au cours de laquelle les initiatives les plus remarquables vont être récompensées et mises en valeur.

LE BIEN PUBLIC



orcom
Expertise Comptable Audit & Conseil

Quels intérêts pour votre entreprise ?

Faire connaître votre entreprise et votre activité aux différents acteurs locaux et ainsi porter les valeurs du territoire : qualité, innovation, investissement, transmission des savoir-faire, proximité

Rencontrer des confrères, les partenaires de l'événement et étoffer son réseau à l'occasion de la soirée de remise des Trophées, le lundi 2 juin 2025 au Palais des congrès de Dijon (600 personnes attendues)

Bénéficier de la puissance médiatique du Bien Public et de la couverture de l'événement par la rédaction du journal.

Vivre avec ses collaborateurs, ses clients, son réseau ... une soirée de prestige

Se voir remettre un trophée au nom de son entreprise

Une grande visibilité pour votre activité

Une large médiatisation sur le journal Le Bien Public, sur www.bienpublic.com, sur l'ensemble des réseaux sociaux de EBRA Events | Le Bien Public et sur le site internet de l'événement.

Un portrait de votre entreprise dans les pages du Bien Public à l'issue de la soirée.

Une capsule vidéo d'une minute, libre de droit, présentant votre activité.

Une mise en relation privilégiée avec les partenaires de l'événement lors de la soirée de remise des Trophées.



Quelques exemples de mise en avant

9^e édition, retour en vidéo : [Résumé de la soirée](#)
Une chaîne Youtube : [Lien](#)

Un site internet dédié : <https://www.tropheesdesentreprisescotedor.fr>



EBRA Events | Le Bien Public
@lebienpublicevenements7299 15 abonnés 124 vidéos

Personnaliser la chaîne Gérer les vidéos

Equipe événementielle dédiée du quotidien Le Bien Public, Le Bien Public É... >

ACCUEIL VIDÉOS PLAYLISTS COMMUNAUTÉ CHÂÎNES À PROPOS

Vidéos Tout lire



Un supplément numérique, un supplément papier, des pages portraits lauréats dans le BP à l'issue de la soirée

ACTU CÔTE-D'OR ET RÉGION Mercredi 20 mai 2023

Trophées des Entreprises Douze lauréats récompensés d'un "Delay", œuvre d'art unique



Les douze entreprises lauréates de la 9^e édition des Trophées des Entreprises de Côte-d'Or ont été récompensées ce mercredi 17 mai à la Grande Fête de l'Été, organisée par le quotidien Le Bien Public et ses partenaires. Les lauréats ont reçu leur trophée et un "Delay", œuvre d'art unique créée par Nicolas Delay.

Le "Club des lauréats" s'étouffe d'année en année
C'est pour éviter ce scénario que le "Club des lauréats" s'étouffe d'année en année. Les douze entreprises lauréates de la 9^e édition des Trophées des Entreprises de Côte-d'Or ont été récompensées ce mercredi 17 mai à la Grande Fête de l'Été, organisée par le quotidien Le Bien Public et ses partenaires. Les lauréats ont reçu leur trophée et un "Delay", œuvre d'art unique créée par Nicolas Delay.



LE BIEN PUBLIC ÉDITION NUMÉRIQUE

Trophées des Entreprises de Côte-d'Or Douze lauréats en lumière



Les douze entreprises lauréates de la 9^e édition des Trophées des Entreprises de Côte-d'Or ont été récompensées ce mercredi 17 mai à la Grande Fête de l'Été, organisée par le quotidien Le Bien Public et ses partenaires. Les lauréats ont reçu leur trophée et un "Delay", œuvre d'art unique créée par Nicolas Delay.



Supplément Numérique 5

Starenco accompagnée de A à Z les projets photovoltaïques



Starenco a accompagné de A à Z les projets photovoltaïques de la commune de Thorey et de la commune de Chagny-Saint-Sauveur.

La huitième édition des Trophées des entreprises de Côte-d'Or, organisée par Le Bien public en collaboration avec Okrom, a eu lieu ce mardi 30 mai au Palais des Congrès de Dijon. Au cours de cette soirée, 12 petites et moyennes entreprises du département ont été récompensées.

Jean-Lou DAUVENNE avec Isabelle DECHAUX (Photos Emma BUONICCONTI) - 30 mai 2023 à 18:20 (16 mai à 20 mai 2023 à 21:04 - Temps de lecture : 1 min)
0 | 10 300 Vis



Une double page, retour sur la soirée en J+1

Trophées des entreprises

La vitalité économique de la Côte-d'Or se décline en treize trophées



À l'issue de cette neuvième édition des Trophées des entreprises de Côte-d'Or, lauréats et partenaires sont réunis sur scène pour la photo finale. Photo E. B.

Le dynamisme de l'entrepreneuriat et la vitalité économique de notre département ont été mis à l'honneur mardi soir au palais des Congrès de Dijon lors de la neuvième édition des Trophées des entreprises de Côte-d'Or.

Plus de 600 personnes étaient rassemblées, mardi soir au palais des Congrès de Dijon, pour assister à la neuvième édition des Trophées des entreprises de Côte-d'Or. Organisé par Le Bien public, en collaboration avec Okrom et avec le soutien de partenaires majeurs, ce grand rendez-vous économi-

que a pour objectif de récompenser les entreprises "locales" qui ont su se démarquer par leur engagement, leur innovation ou leur savoir-faire.

« Pour nous qui sommes au contact quotidien des chefs d'entreprises, c'est un moyen de les mettre en lumière, de leur offrir un petit moment privilégié », indique Christophe Thauvin, expert-comptable et commissaire aux comptes associé d'Okrom Dijon, en ouvrant les portes de la soirée. « Cette soirée est bien ancrée dans le paysage économique de Côte-d'Or », explique Pierre Fainseau, président du Bien public, et « vous allez découvrir des lauréats, encore

inconnus, au niveau inégalé ». Un Gaston personnel pour trophée. Trois distinctions ont été décernées au cours de cette cérémonie dans différentes catégories. Bûles & Gourmandises, Humongos Chollot, Chocolaterie de Bourgogne... successos Akaka et Les Engins font partie de ces lauréats. Les lauréats ont reçu chacun une plaque unique de 100 ans, un Gaston, l'écriteau de lauréat, réalisé par la Serrurerie Rogée et personnalisé par Niki, une artiste issue de la pop culture. Le trophée gravé au nom de leur entreprise qui sera à leur retour par l'un des partenaires de l'événement.

Ce palmarès a été remis en avant le dynamisme de l'entrepreneuriat de la Côte-d'Or. La soirée est ponctuée par un moment d'échanges mêlant cocktail de salons, musique et exposition des œuvres de Niki.

à Isabelle Dechaux

Coup de cœur du jury ► Remorques Chollot



Pierre Fainseau et Alain Birsseau. Photo Emma Buoniconti

Le Trophée coup de cœur du jury a été décerné à Remorques Chollot. Lorsqu'Alain Birsseau a rejoint l'entreprise chennobière en 2022, il avait un rêve : faire revivre l'embûlisme "Chollot", tombé en désuétude. À partir des plans d'un des modèles les plus vendus après guerre, il a relancé la fabrication de cette remorque en bois moulée sur deux pontonnages on lui donnant un véritable coup de jeune. La "Chollot 2.0" est arrivée sur le marché l'an dernier. Pierre Fainseau, président directeur général du Bien public, a remis le prix à Alain Birsseau.

Acrobaties aériennes et cascades à YTT sur scène

Le champion du monde de YTT Titou Nicolas Fleury a fait le show sur la scène du palais des Congrès. Assurant le spectacle sur son VT 100 et un intermédiaire sportif et artistique, le Bicentenaire de 27 ans a accompagné les spectateurs, repoussant les limites de l'impossible avec des acrobaties aériennes et des cascades à couper le souffle.

MERCI À TOUS LES PARTENAIRES D'AVOIR CONTRIBUÉ À FAIRE DE CET ÉVÉNEMENT UNE RÉUSSITE

UN ÉVÉNEMENT

LE BIEN PUBLIC

OKROM

EN PARTENARIAT AVEC

► Les lauréats des Trophées des entreprises de Côte-d'Or

<p>Innovation économique régionale ► Good Vie</p> <p>Delphine Vanhoose et Louis Raquet. Photo E. B.</p> <p>De bon, des fruits bio et des ferments, le bon est la composition de la base prébiotique alternative aux traités antibiotiques - signalés Good Vie. Avec son savoir-faire de fermentation des fruits, l'entreprise d'innovation économique régionale, Delphine Vanhoose, cofondatrice et présidente innovatrice et responsable FAHIF EPIC, a remis le prix Louis Raquet.</p>	<p>Développement durable ► Néos</p> <p>Mohamed Hanchi, Vincent Gaffart, Christophe Bernard, Agnès Divoine, Geoffroy Grabiner et Pierre-Yves Boer. Photo E. B.</p> <p>L'entreprise bourguignonne Néos a mis en place une démarche RSE qui passe par la conception de chaînes de tri durables des déchets ménagers et industriels. Christophe Bernard, président, a reçu le Trophée du développement durable des mains de Vincent Gaffart, directeur régional EPIC de TotalEnergies.</p>	<p>Transmission d'entreprise ► Groupe Bernard Lobsenz</p> <p>Sandra Noé-Vuillet et Bérangère Lobsenz. Photo E. B.</p> <p>Le Trophée de la transmission d'entreprise est revenu au Groupe Lobsenz. Vingt ans après la disparition de Bernard Lobsenz, sa fille aînée Bérangère et son beau-père, en juin dernier, ont dirigé le groupe familial Lobsenz à Sallanches. Sandra Noé-Vuillet, directrice du centre d'affaires Côte-d'Or de la Banque populaire BPC, lui a remis le Trophée de la TPE de l'année à Thibault Romy.</p>	<p>YTF de l'année ► Le Comptoir des Pierres</p> <p>Geoffroy Secula et Thibault Romy. Photo E. B.</p> <p>Implanté à Comblanchien, Le Comptoir des Pierres défend un savoir-faire local. Depuis son rachat en 2016 par Thibault Romy et Jérôme Deschamps, cette entreprise de taille de pierre a été dirigée dans la pierre de Bourgogne connaît un fort développement. Geoffroy Secula, président de la CPME-1, a remis le Trophée de la TPE de l'année à Thibault Romy.</p>
<p>Développement économique ► Akaka</p> <p>Bernard Lacoste et Yvan Pavre. Photo E. B.</p> <p>Le Trophée du développement économique est revenu au groupe Akaka situé à Etenoy-le-Vieil. Yvan Pavre, son président, a donné vie à un concept innovant : racheter des PME et leur donner les moyens de se développer tout en restant indépendantes. Il a reçu le prix des mains de Bernard Lacoste, directeur régional EPIC Rhône-Alpes du Groupe Buisson.</p>	<p>"Made in Côte-d'Or" ► Bûles & Gourmandises</p> <p>Olivier Charrier et Valérie Gérarduzzi. Photo E. B.</p> <p>Bûles & Gourmandises, marque du laboratoire Comptoir coupé, fabriqué et conditionné à Pétigny-sur-Ouche, met son savoir-faire de quarante ans au service de ses clients. Olivier Charrier, directeur régional EPIC d'Humongos Moutarde, a remis le Trophée "made in Côte-d'Or" à Valérie Gérarduzzi, présidente du Comptoir.</p>	<p>International ► Dha Domaines & Distilleries</p> <p>Prédéric Bouvier et Laurent Noyer. Photo E. B.</p> <p>Spécialisée dans l'univers du vin et des spiritueux, Dha Domaines & Distilleries développe son activité dans le monde entier auprès de plus de quarante pays. Un modèle de réussite qui vaut à cette entreprise bourguignonne de recevoir le Trophée de l'international. Laurent Noyer, directeur général, a reçu le prix des mains de Prédéric Bouvier, directeur départemental du Bien public.</p>	<p>Innovation numérique ► Les Engins</p> <p>Axel Lorenz et François-Xavier Dubertot. Photo E. B.</p> <p>Le Signe de l'Entrepreneuriat à Dijon a été décerné à une marque Les Engins - un savoir-faire dans la conception des faces et des colonnes à déchets. Sa plateforme digitale lui permet de croquer le Trophée de l'innovation numérique. Axel Lorenz, chargé d'affaires à Chef Energie, a remis le prix à son dirigeant François-Xavier Dubertot.</p>
<p>Apprentissage ► Guignard et Fils</p> <p>Véronique Lamy et Sébastien Guignard. Photo E. B.</p> <p>Le Trophée de l'apprentissage a été décerné à l'entreprise bourguignonne Guignard et Fils. Pour Sébastien Guignard, son dirigeant, aujourd'hui titulaire du titre d'apprenti - Artisan, Jules et Quentin, la transmission du savoir-faire est essentielle. La distinction lui a été remise par Véronique Lamy, chef d'établissement coordonnateur de l'Établissement scolaire Saint-Michel Les Arènes.</p>	<p>Meilleur espoir ► Atelier des Légendes</p> <p>Camille Guyot et Mathis Meunier. Photo E. B.</p> <p>Mathis Meunier donne une seconde vie aux matières de bois, de fil et encre de handball en les transformant en sacs polychromes. Il décroche le Trophée du meilleur espoir avec L'Atelier des Légendes, sa jeune marque d'innovation créée en 2022. La distinction lui a été remise par Camille Guyot, directeur général du Groupe Guyot.</p>	<p>Humain chef d'entreprise ► René Loquet (Chocolaterie de Bourgogne)</p> <p>Guillaume Livret et René Loquet. Photo E. B.</p> <p>Après la fermeture de la Chocolaterie de Bourgogne en 2014, l'ancien directeur général de l'entreprise décide de relancer une activité chocolaterie sur le site d'origine. Partenaire pour René Loquet, qui se voit décerner le Trophée de l'humain chef d'entreprise de la région de mains de Guillaume Livret, expert-comptable associé d'Okrom Dijon.</p>	<p>Femme chef d'entreprise ► Annesophie, Annabelle et Anne-Chaïre Grappin (Chez mes Sœurs)</p> <p>Mathis Chastard, Annabelle, Annesophie et Anne-Chaïre Grappin. Photo E. B.</p> <p>Le Trophée de la femme chef d'entreprise de l'année a été décerné à un trio : Anne-Sophie, Anne-Chaïre et Annesophie Grappin ont créé Chez mes Sœurs à Dijon et Bourgogne, un concept de restauration rapide autour de plats préparés des cuisines du monde. Le prix leur a été remis par Mathis Chastard, directeur territorial SNCF Buisson EPIC.</p>

Les critères d'éligibilité

- Les entreprises primées ne sont pas des filiales de grands groupes nationaux et internationaux
- Les entreprises et entrepreneurs distingués ont obligatoirement leur siège en Côte-d'Or et y exercent l'essentiel de leur activité.
- Extrait KBIS à joindre obligatoirement au dossier de candidature
- Dans la mesure du possible sont primées des entreprises qui n'ont pas déjà reçu de nombreux prix : on cherche plus à mettre en avant des « révélations » que des « valeurs sûres et confirmées »
- Les lauréats sont des patrons (actionnaires majoritaires/propriétaires de leur entreprise) ou des dirigeants salariés.
- Le jury s'interdit de décerner un Trophée conjointement à deux lauréats qui seraient arrivés ex-aequo.
- Pour le trophée de l'international, 30% minimum du chiffre d'affaires doit être réalisé à l'international et/ou l'entreprise doit mener une démarche exemplaire de développement d'activités en export
- Pour les trophées « innovation économique » et « meilleur espoir », les entreprises peuvent concourir dès leur première année d'existence.
- Une entreprise ne peut pas être lauréate deux années consécutives.



Le jury

- Pour procéder à la désignation des lauréats 2025 des Trophées des Entreprises de Côte-d'Or, le jury se réunit dans les locaux du Bien Public (Les membres du jury s'engagent à ne divulguer aucune information concernant les délibérations, ni le nom des lauréats, avant la cérémonie).
- Les lauréats sont désignés lors de la réunion du jury, qui se compose de :
Frédéric BOUVIER, Directeur départemental du BP (Président du jury)
Un représentant par partenaire
- Le jury se déclare libre, indépendant et souverain.
- Les lauréats sont désignés à la majorité des membres présents du jury.

Les catégories de trophées

-  **Trophée de l'innovation économique régionale** : entreprise qui peut aussi bien être primée pour une innovation dans la gestion de l'entreprise, que pour un produit innovant.
-  **Trophée de l'innovation numérique** : entreprise qui aura fait du numérique un élément important de son process de production ou de son développement.
-  **Trophée « made in Côte-d'Or »** : entreprise dont l'essentiel de la production et des effectifs sont implantés en Côte-d'Or et dont l'activité valorise l'image du département.
-  **Trophée de l'engagement environnemental** : entreprise qui par son action en interne, ou par ses produits ou services, contribue de façon exemplaire à limiter son impact environnemental.
-  **Trophée de la transmission d'entreprise** : entreprise dont la transmission vient d'être réalisée à la satisfaction de toutes les composantes.
-  **Trophée de la qualité de vie au travail** : entreprise qui a mis en place des actions pour le bien-être de ses salariés
-  **Trophée de la TPE de l'année** : entreprise de 0 à 20 salariés qui a augmenté, au fur et à mesure des années son nombre de salariés avec un chiffre d'affaires en croissance.
-  **Trophée du meilleur espoir** : chef d'entreprise, jeune créateur ou repreneur d'entreprise (moins de 35 ans).
-  **Trophée de la femme cheffe d'entreprise de l'année** : femme qui a prouvé son efficacité et ses compétences dans l'entreprise, qui a fait progresser son entreprise par rapport au chiffre d'affaires, mais pas seulement (exemple: salaires maintenus ou augmentés, emplois gardés malgré la crise dans le secteur...).
-  **Trophée de l'homme chef d'entreprise de l'année** : homme qui a prouvé son efficacité et ses compétences dans l'entreprise, qui a fait progresser son entreprise par rapport au chiffre d'affaires, mais pas seulement (exemple: salaires maintenus ou augmentés, emplois gardés malgré la crise dans le secteur...).
-  **Trophée du développement économique** : entreprise qui, par son implantation ou ses actions, contribue au développement et au dynamisme de certains territoires.
-  **Trophée de l'apprentissage** : entreprise qui a une politique d'apprentissage particulièrement performante.

Comment participer ?

- 1 Je choisis la ou les catégorie(s) dans laquelle/lesquelles je souhaite candidater.
- 2 Je remplis mon dossier de candidature et je l'envoie **avant le lundi 10 mars 2025**

✉ **Par e-mail** : lbptropheentreprises@lebienpublic.fr

✉ **Par courrier** : EBRA Events | LE BIEN PUBLIC, 7 boulevard Chanoine Kir – 21000 Dijon

VOTRE CANDIDATURE ENTREPRISES 2025

Indiquez le(s) trophée(s) pour le(s)quel(s) vous vous portez candidat :

NB : Si vous ne parvenez pas à déterminer votre catégorie, vous pouvez laisser ce choix à l'appréciation du jury. Le jury se réserve d'ailleurs le droit de proposer toute évolution des catégories et tout rattachement d'un dossier à une autre catégorie que celle du dépôt de candidature.

- Trophée de l'innovation économique régionale
- Trophée de l'innovation numérique
- Trophée « made in Côte-d'Or »
- Trophée de l'engagement environnemental
- Trophée de la transmission d'entreprise
- Trophée de la qualité de vie au travail
- Trophée de la TPE de l'année
- Trophée du meilleur espoir
- Trophée de la femme cheffe d'entreprise de l'année
- Trophée de l'homme chef d'entreprise de l'année
- Trophée du développement économique
- Trophée de l'apprentissage

NOM DE L'ENTREPRISE : DATE DE CREATION : STATUT JURIDIQUE :
Extrait Kbis à joindre obligatoirement au dossier de candidature (pièce incontournable pour le traitement de votre candidature)
NOM ET PRENOM
TITRE :
ADRESSE POSTALE
☎ :
Mail :

	2022	2023	2024
EFFECTIF			
CA			
CA INTERNATIONAL			

Suite de votre dossier de candidature ⇒

LES RAISONS DE VOTRE CANDIDATURE (*expliquez en quelques lignes les raisons pour lesquelles vous, votre établissement ou votre concept pourrait être lauréat du Trophée souhaité*).

HISTORIQUE ET REALISATIONS :

ORIGINALITÉ et FINANCEMENT :

Vous pouvez compléter ce dossier avec tout élément d'information qui vous paraît pertinent.